

Engins de chantier CACES R482- Recyclage

PROGRAMME 2024

A partir du 1er janvier 2020, la recommandation R372m devient la recommandation CACES® R482 - Engins de chantier Catégories A, B1, C1, C2, C3, D, E, F,

Objectifs

- Connaître les instances et répertorier les obligations de la réglementation.
- Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements de l'engin pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance.
- Connaître et appliquer les mesures de sécurité lors de l'utilisation d'engins de chantier.

Public Visé

Toute personne désireuse de recycler son CACES R482

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

Aucun prérequis spécifiques

Parcours pédagogique

Jour 1 THEORIE:

1. La réglementation:
 - Recommandation CNAMTS R482. ⓘ
 - Les documents à présenter lors d'un contrôle. ⓘ
 - Les rôles des différents organismes.
 - Rôles et responsabilités du chef de chantier, du conducteur de travaux et du chef d'équipe.
2. Classification, technologie.
 - Les principaux types d'engins.
 - Leurs principaux organes.
 - Le fonctionnement des organes de service, des dispositifs de sécurité.
3. Sécurité.
 - Connaître les principaux risques : renversement, heurts, environnement (réseaux enterrés, réseaux aériens).
 - Les règles de conduite, de circulation et de stationnement.
 - Les dispositions générales de sécurité.

Jour 2 – TESTS :

- Evaluation théorique
- Evaluations pratiques.
- Tests CACES® établi suivant le référentiel CNAMTS R482.

Les + métier

Objectifs pédagogiques

Connaître les instances et répertorier les obligations de la réglementation.
Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements de l'engin pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance.
Connaître et appliquer les mesures de sécurité lors de l'utilisation d'engins de chantier.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Formation en présentiel. -
- Apports théoriques sur vidéo-projecteur, exercices théoriques.
- Exercices pratiques

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuilles d'émargement.
- Fiches d'évaluation.
- Tests d'aptitude écrit et pratique

Nombre de stagiaire formé : 4
Taux de satisfaction 2023 : 99.32 %
Taux de réussite 2023 : 100 %

Modalités d'Accessibilité

Avant toute entrée en formation, l'entreprise doit informer le CTFPA de la présence d'une personne en situation de handicap, à minima 15 jours avant le début de l'action de formation.

Le cas échéant, le CTFPA aura le délai suffisant pour vérifier sa capacité d'accueil en fonction du type de handicap et pourra orienter l'entreprise vers des organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : 544.00 €
Intra (Par Jour) : Nous consulter

Effectif

De 4 à 10 Personnes